

Image not found or type unknown



contestation jugement liquidation judiciaire

Par **RD**, le **06/02/2020** à **10:57**

Je suis créancière d'une entreprise qui vient d'obtenir une liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

Je souhaite contester cette décision car l'artisan n'est même pas inscrit à la chambre des métiers (radiation en 2014) ou au registre du commerce

Comment se procurer la décision et qu'elle sont les délais de voie de recours après la publication au Bodacc.

L'avocat est il nécessaire ?

Merci de me communiquer des informations